

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### FRANCE. — PARIS, 28 AOUT.

Le bruit était généralement répandu ce soir que M. le comte Molé aurait été chargé par S. M. de former un nouveau cabinet.

Hier soir, au château de Neuilly, M. le président de la Chambre des pairs a eu l'honneur d'être reçu par le roi.

Aujourd'hui M. Thiers, M. Sauzet, M. le maréchal Maison et M. le ministre de l'intérieur, ont travaillé successivement avec le roi.

M. le comte Molé a été reçu par le roi. La garde nationale de Lay, près de Bourg-la-Reine, a relevé celle de Vaugirard.

Le Journal des Débats ne croit point à plusieurs des versions qui ont circulé sur les motifs de la démission du ministère. Au fond des choses, la seule cause de la retraite du cabinet, c'est la seule question de l'intervention en Espagne. Ce journal ajoute ensuite :

La question d'intervention ou de coopération plus directe avait pu se dissimuler depuis quelques jours et se rapetisser, par suite des événements qui ont tout changé en Espagne et changé notre position vis-à-vis de ce pays; mais il est évident qu'elle était derrière toutes les questions incidentes, accessoires, presque insignifiantes par elles-mêmes, soulevées à la même époque, et auxquelles on a voulu donner tant d'influence sur la dissolution du ministère. Nous regrettons qu'un esprit aussi éclairé que celui de M. Thiers, qu'une intelligence aussi élevée que la sienne se soit tenue si fortement attachée, quand les circonstances extérieures n'étaient plus les mêmes, à une opinion formée sous un ordre de choses tout différent. Nous regrettons que, vis-à-vis de la Constitution de 1812, de la captivité de la Reine régente, d'un bouleversement hideux en Espagne, d'une révolution radicale, il ait fait d'une intervention prochaine une question de cabinet, en insistant sur la conservation d'une attitude prise vis-à-vis d'un ministère courageux, sur lequel on pouvait compter, d'un gouvernement faible, il est vrai, mais régulier; d'une reine libre et accessible aux conseils de ses alliés. Aujourd'hui tout cela est changé, et nous croyons qu'une situation nouvelle justifiait, imposait même une nouvelle politique à la France. Si la majorité du ministère en avait ainsi jugé, si elle avait senti la nécessité de renoncer sérieusement à des projets qui pouvaient être fort sages il y a six mois, le cabinet existerait encore, et la France ne serait pas en ce moment privée des services d'un ministre à qui elle reconnaît tant de lumières, tant de courage dans les moments les plus difficiles, une si rare intelligence de ses intérêts, un dévouement si éclairé aux principes d'ordre qui font depuis six ans le bonheur et la gloire de notre patrie.

### NOUVELLES D'ESPAGNE.

Les nouvelles de Madrid qu'on a reçues aujourd'hui sont du 21. La situation est toujours à peu près la même; tous les jours la même faiblesse du pouvoir, la même insubordination des soldats, la même terreur dans Madrid, la même absence de tout frein, de toute force organisée qui puisse réprimer les aveugles fureurs de la multitude.

Le ministère, si tant est qu'il y ait eu depuis les événements de Saint-Ildelfonse un ministère qu'on ait dû prendre au sérieux, est déjà fort ébranlé, et au moins encore incomplet. Cependant, il fait promulguer dans la Gazette de Madrid, des décrets qui rétablissent l'empire d'une loi de

### VIE D'ARTISTES A PARIS.

C'était samedi dernier, il y a deux jours; je me promenais seul sur le boulevard, préoccupé de l'horrible pensée du lendemain, lorsque je fus abordé par un de ces amis de collège qui vous tutoient toute la vie, et à qui on parle tous les quatre ans. Je n'avais vu celui-ci depuis la révolution de juillet. — Eh! bonjour, me dit-il, comment vas-tu? Toujours gris et frais. Et moi aussi, quoique je relève d'une fluxion à la joue gauche. Ah! ça, mon cher, s'a-tu que tu t'es fait une réputation depuis que je ne t'ai vu? Comment donc, on t'imprime tout vif. J'ai lu un roman de toi, la Salamandre. — Il est d'Éugène Sue. — Alors c'est l'histoire d'un perdu Thadus, Thadus. — Thadus, il est de Masson! — C'est vrai, mais c'est égal; ça n'empêche pas: je suis marié; j'ai épousé une femme artiste. Ah! mon bon ami, il ne faut pas croire, parce que vous êtes des hommes de lettres et que nous ne sommes que des négociants, que nous ne comprenons pas un peu la vie d'artiste. L'hiver, des réunions charmantes; l'été la maison de campagne. — Ah! tu as une maison de campagne? — Ravissante, enivrante, comme dit Jaquin, le désert à cinq lieues de Paris, la Suisse à Villebousin, sur la route d'Orléans. — Tu es bien heureux. — Heureux! il n'y a que les sots qui ne le sont pas. — Je croyais le contraire. — Connus; c'est de Jean de Paris, duo du second acte. Ah! nous sommes ferrés sur notre répertoire. Où vas-tu comme ça. — Je ne sais trop. — Où dines-tu? — Chez moi. — Que fais-tu demain? — Je m'ennuierai. — Eh bien, puisque tu n'as que ça à faire, viens dîner avec moi à Villebousin; tu y passeras la journée de dimanche, et je te ramène lundi matin. — Mais je n'ai pas l'honneur de connaître Mme Fabrice (mon ami s'appelle Fabrice). — Mais elle te connaît. — Elle n'attend peut-être pas une visite ce soir. — Allons donc, mon cher, entre amis, entre artistes, est-ce qu'on fait des façons? Je ne te promets pas un château, un parc, un appartement, un festin; mais une vue ravissante, un dîner passable, un lit; c'est tout ce qu'il faut à la campagne; pas de luxe, mais du plaisir; vie d'artiste, mon cher,

1822 sur la liberté de la presse, et annule en masse les destitutions dont M. Isturitz avait frappé un certain nombre de fonctionnaires publics, membres des cortès, à raison de leurs votes dans cette assemblée. Par d'autres décrets, Rodil est appelé au commandement de l'armée du Nord et Evariste San Miguel, à celle du centre; Quiroga est nommé capitaine général de Grenade.

L'Echo del Comercio assure que le ministère a pris toutes les mesures nécessaires pour que les opérations électorales, qui doivent avoir lieu selon les formes consacrées par la constitution de 1812, ne prennent pas plus de deux mois. Il doit de plus avoir substitué la base d'un député par 50,000 âmes de population à celle d'un député par 70,000, afin d'obtenir une assemblée aussi nombreuse que si les Amériques ne s'étaient pas soustraites à l'empire de la métropole, et lui envoyant leurs mandataires, ce qui était dans les prévisions de la loi constitutionnelle de 1812.

Nous n'ajouterons rien au tableau que trace de l'état de Madrid la lettre suivante, du 21. Mais pour donner une idée de la carrière de réactions et de vengeance dans laquelle le parti vainqueur voudrait entraîner le nouveau ministère, nous dirons seulement qu'un député aux Cortès, M. Gaminez, celui qui, dans la dernière session, s'est signalé par une violente sortie contre le roi des Français, accuse le gouvernement de ne pas être à la hauteur des circonstances, et demande impérieusement la mise en accusation de l'ancien cabinet, de M. de Torano, des généraux Cordova, Manso et Montes, en proposant de les déclarer hors la loi, pour peu qu'ils essaient de se soustraire au jugement de la nation. Cela ne serait rien, si Madrid n'était pas sous le joug d'une soldatesque brutale qui ne reconnaît plus de chefs, et n'obéit, quand elle ne suit plus ses passions ou son caprice, qu'à l'impulsion des sociétés secrètes. Le désordre y était grand; mais il est au comble depuis l'arrivée de ce bataillon des provinciales qui a fait la révolution de Saint-Ildelfonse, arrivée signalée le même soir par une rixe sanglante qui a épouvanté Madrid pendant quelques heures.

— On assure, dit un journal, que les ordres ont été expédiés au général Lebeau pour qu'il repasse immédiatement la frontière.

Le Journal des Débats donne le récit des événements qui ont amené à Madrid, la chute du ministère Isturitz et la mort du général Quesada. Voici quelques extraits de son rapport :

Depuis le commencement des chaleurs, la Reine avait établi sa résidence à la Granja (Saint-Ildelfonse) à quatorze lieues de Madrid. Vainement l'avait-on conjuré maintes fois de revenir à Madrid où la présence du général Quesada la garantissait de toute insulte, rien n'avait pu la faire changer de résolution, ni l'alarme donnée le 23 par les carlistes ni les troubles de Madrid. Cette circonstance, peu importante en elle-même, a décidé des événements de ces jours derniers. L'état de siège et le désarmement de la garde nationale ordonné par suite des événements du 3, n'avaient point découragé les exaltés; seulement comprimés à Madrid par l'énergie du capitaine-général, ils comprinrent que c'était sur la Granja qu'il fallait porter tous leurs efforts. Vendredi, 12 août, à huit heures du soir, les bataillons provinciaux qui formaient une partie de la garde de la reine à la Granja, se soulevèrent aux cris de vive la Constitution; vainement les officiers essaient-ils de s'interposer, les soldats ne veulent entendre à rien; et comme la nuit ne permettait pas à la

reine de paraître au balcon, une députation composée de sergents, de caporaux et de soldats, monte dans les appartements royaux; et signifie à la reine qu'elle ait à jurer la Constitution. La reine répondit qu'elle en référerait aux Cortès; mais cette réponse ne leur suffisant pas, ils la contraignent, après des pourparlers assez longs à signer la Constitution. Tout cela s'exécuta d'une manière assez brutale, et la jeune reine Isabella fut prise comme otage.

Il faut ajouter, pour l'intelligence du texte, que 40,000 réaux avaient été distribués aux troupes, qui, depuis deux jours, avaient le pain et la viande à discrétion, et se festoyaient sans que les officiers s'en aperçussent ou voulussent s'en apercevoir.

À la première nouvelle de ce mouvement, quelques groupes assez inoffensifs d'ailleurs se formèrent dans Madrid; ce ne fut que le dimanche 14 que les cris de vive la Constitution! se firent entendre d'une manière plus menaçante. Le capitaine-général avait à sa disposition fort peu de troupes: il avait dirigé quelques bataillons sur la Granja; d'autres étaient occupés à garder le parc d'artillerie, le palais et autres points importants; de telle sorte qu'il n'y avait peut-être pas 200 hommes de troupes disponibles. Toutefois cette poignée d'hommes suffit à Quesada pour maintenir Madrid; il alla à la tête de quatre cuirassiers seulement, dissipant les groupes, essayant les coups de fusil qu'on lui tirait des fenêtres et de derrière les bornes, sans jamais riposter. Quand on le serrait de trop près, il faisait front, et son seul aspect suffisait pour mettre en déroute la foule qui le poursuivait de ses cris. Quesada tint de la sorte jusqu'à six heures. Alors, ayant à sa disposition plus de monde, il fit braquer du canon à la Puerta del Sol, à la plaza Mayor, les postes furent renforcés, et il devint évident que l'autorité n'avait rien à craindre des manifestations, assez molles d'ailleurs, de la foule. Cependant le soir quelques gardes nationaux s'étant hasardés à reparaitre en uniforme, s'emparèrent du couvent de los Basillos. On crut qu'ils allaient s'y défendre. Point du tout: à la première sommation; ils se rendirent, et furent faits prisonniers sans coup férir. Vers neuf heures, Quesada fit afficher une proclamation par laquelle il suppliait les habitants de Madrid de rester calmes, et les prévenait que le ministre de la guerre était allé à la Granja prendre les ordres de la Reine.

La nuit fut tranquille; mais le matin à huit heures, le ministre de la guerre étant arrivé avec l'ordre de proclamer la Constitution, tout changea de face. La veille, l'insurrection se composait de quelques centaines de personnes, la plupart enfans de douze à quinze ans, la population n'y prenait aucune part, non plus que la garde nationale, qui avait pourtant une belle occasion de se montrer. Mais à peine la Constitution fut-elle proclamée, que vous eussiez vu une foule nombreuse saisie d'une tardive exaltation, proférer des cris de mort contre ce même Quesada, dont le regard les épouvantait la veille. Ils se dirigèrent vers la fabrique de tapis où on le disait réfugié. Par une inconcevable imprudence, le malheureux Quesada, qui connaissait bien pourtant le jeu qu'il jouait, et qui avait fait son testament l'avant veille, Quesada fut aperçu fuyant à cheval dans la direction d'Hortaleza. Ici commence une de ces scènes effroyables que la plume ne devrait jamais retracer, si l'on ne fallait l'imprimer comme une brûlure d'infamie, au front des lâches qui assassinent et des lâches qui laissent assassiner.

J'avais suivi cette foule sanguinaire: hommes et femmes marchaient avec le plus grand sang froid. Mais, dis-je à l'un d'eux, Quesada n'a fait que son devoir; comme militaire,

se dandinant: — Ah! ça ce n'est rien; c'est un char-à-bancs qui nous a frolés. Ce mot frolé me frappa, mon intelligence endormie s'éveilla tout-à-coup. Est-ce que mon ami Fabrice n'aurait pas ramassé son mot, vie d'artiste, au même endroit où notre cocher avait ramassé son mot froler? Froler, ce mot de caresse appliqué à un panneau brisé me faisait frémir pour ce que pouvait être la vie que Fabrice appelait vie d'artiste. J'en étais à me demander si je ne devais pas retourner à Paris, lorsque mon ami sortit de chez un pâtissier et me dit: — Allons, mon cher, en route; la voiture ne va pas plus loin et nous avons encore un petit bout de chemin. — Qu'est-ce que tu as donc là sous le bras? — C'est un pâté; je ne veux pas surprendre Lilitte à l'improviste, et ça aidera le dîner. — Qui appelle-tu Lilitte? — C'est ma femme. Lilitte est un diminutif de Charlotte. Je l'appelais Lolotte d'abord; ça l'a ennuyée à cause de madame Vautrin dans Werther. Alors j'ai changé Lolotte en Lilitte. Très-artiste ça, mon cher.

Je regardai mon ami Fabrice en face. C'était un homme bien mis, portant des gants et ces sous-pieds, il avait un air fin et jovial que je n'avais jamais remarqué. Est-ce qu'il voudrait me mystifier? pensais-je en moi-même; allons, nous verrons bien. Cependant nous avions pris un chemin à travers champs, et après une demi-heure de marche nous arrivons à une espèce de maison; pavillon délabré de quelque vieux château. Nous entrons par une cuisine déserte où Fabrice m'arrête en me disant qu'il va m'annoncer à sa femme. Je reste, et à travers la porte qui n'est pas fermée, j'entends le dialogue suivant: — Ah! te voilà; c'est heureux! j'enrage de t'aim! — C'est bon, c'est bon, je t'amène quelqu'un à dîner. — De quoi, quelqu'un à dîner? — Oui, un ami, un artiste; d'ailleurs j'ai un pâté. — Et après? — Après, est-ce qu'il n'y a rien ici? — Il y a le morceau de veau d'avant hier. Eh bien, avec ça fais faire une omelette. Où est Rose? — Rose est allée à la mare rincer son savonage. — Eh bien fais l'omelette toi-même. — Merci. — Allons, Lilitte, sois artiste; un peu de complaisance, il est bon enfant Frédéric Soulié. — Tiens, c'est Frédéric

pure vie d'artiste. D'ailleurs, nous avons pour voisins des gens charmans, le comte Trouski, un Polonais, un noble Polonais, marié à une Anglaise radicale qui l'a épousé et qui l'adore par opinion politique. Il y a aussi Flanon, mon beau-frère, un fabricant de chapeaux de paille, décoré, garde national complet, profond juste-milieu; nous autres de l'opposition, nous le blaguons; c'est très amusant, et puis une surprise que je te garde: tu trouveras là un de tes confrères, qui occupe un pavillon dans le parc; L... qui fait des romans. Tu le connais? — Non, mais je serai ravi de le rencontrer. — Tu vois bien, c'est convenu; il est deux heures, à quatre heures rue de Seine; nous prendrons la voiture; si tu vas de ce côté là, retiens deux places, je serai exact.

C'était un samedi et le lendemain dimanche; voilà tout ce que je puis dire pour ma défense. J'allai rue de Seine, et je retins les deux places. À cinq heures, au moment où la voiture allait partir, Fabrice arrive rouge et suant — Que le diable emporte les affaires; je suis éreinté. Je viens d'emmagasiner pour deux mille francs de bois de réglisse. — Tu fais donc l'épicerie en gros? — Non; je prête sur consignation. J'ai fait une affaire d'or. — Ton débiteur est-il bon? — Détestable. En affaire de consignation, il n'y a de bons que les mauvais. Je lui ai prêté mille écus pour trois mois sur son bois de réglisse, il ne paiera pas à l'échéance, c'est sûr. Le débiteur ne payant pas, le gage m'appartient. Les routiniers prêtent de l'argent pour qu'on le leur rende; moi, j'en prête pour qu'on ne me le rende pas; vrai commerce d'artiste, mon cher.

Je ne fis point d'observation, mais je commençai à trembler pour la journée d'artiste que j'allais passer. La route ne m'offrit rien de remarquable qu'un accident et un mot. Notre cocher était ivre; une de ces lourdes charrettes de moellons qui encombrant les environs de Moitbourg, heurta notre voiture et enfouça un panneau. A Longjumeau, le maître de l'entreprise se récria: — Ah! Jacques, qu'est-ce qui t'est donc arrivé? voilà une voiture perdue. Jacques s'approche et avec ce beau sang-froid d'ivrogne que rien n'étonne, il répond en



il a dû résister tant qu'il n'a pas eu d'ordre; et après tout, il n'a pas fait verser de sang. — « Non, me répondit-il, il faut qu'il soit assassiné. »

« A Hortalezza, le capitaine-général, déguisé et suivi, les uns disent d'un domestique, les autres du commandant Lavallette, fut reconnu, toutefois l'alcaldé du lieu le fit cacher de son mieux. Mais bientôt arrivèrent les assassins qui le cherchaient. « Y a-t-il des gardes nationaux avec eux? » demanda Quesada. — « Oui lui répondit-on. — « Alors je suis perdu. » On enfonce la porte, il est percé de deux coups de baïonnettes, son compagnon de fuite est massacré, mais ce n'est pas assez; ces misérables, qui ne pouvaient lui pardonner la terreur qu'il leur avait causée, le coupèrent par morceaux, chacun en prit un lambeau, et le soir, le dirai-je! les oreilles de Quesada étalées sur une table furent montrées en grande pompe au café Nuevo, et d'infénales harpies criaient au Prado des lambeaux de sa chair.

« Disons encore que, quand on apprit à Madrid l'arrestation du malheureux Quesada, Seoane qui le remplaçait, ayant résolu, après délibération, d'envoyer quarante cuirassiers pour le protéger, l'ordre donné à deux heures et demie, ne fut exécuté qu'à cinq heures et demie; aussi ce ridicule et tardif simulacre de bonne volonté ne put-il empêcher le crime.

#### ANGLETERRE. — LONDRES, 26 AOUT.

Les journaux publient la lettre suivante du duc de Brunswick au capitaine Currie, contenant les détails de l'accident arrivé à Mme. Graham, dans sa dernière ascension :

« Après nous être élevés à une grande hauteur, il me sembla que le ballon devenait immobile : il ne montait ni ne descendait. Mme. Graham à qui j'en demandai le motif, me dit que lorsqu'elle s'enlevait avec quelqu'un qui n'avait jamais fait d'ascension, elle n'aimait pas à monter trop, de peur que l'effet ne fût désagréable à ses compagnons de voyage. Je lui répondis que je ne me trouvais pas mal du voyage aérien et que je désirais perdre la terre de vue. Mme. Graham fit aussitôt ce qui était nécessaire pour satisfaire à ce désir, et bientôt nous nous élevâmes à une si grande hauteur que l'on ne distinguait plus la terre, même à l'aide du télescope.

« Notre nacelle semblait alors flotter au milieu des nuages, comme un navire sur la mer. Mme. Graham me fit remarquer des effets de lumière vraiment admirables : on jouit rarement d'un spectacle aussi beau que celui offert alors à nos yeux par les divers phénomènes de réfraction et de réflexion des rayons du soleil. Cette sorte d'extase dura peu; nous redescendîmes Mme. Graham m'ayant dit que le gaz ne nous permettait pas de garder plus long-temps cette haute position.

« Elle m'expliqua alors le mécanisme du ballon pendant quelques instans d'équilibre parfait; la chaleur était telle que je demandai à mon guide dans les airs, si l'économie de notre nacelle serait troublée dans le cas où j'oterais, avec sa permission, le manteau que je portais. Je quittai ce vêtement et nous continuâmes à descendre. Eprenez-vous, me dit Mme. Graham, des douleurs dans les oreilles? Je n'en ressentais d'abord aucune, mais bientôt j'éprouvai dans le système nerveux les atteintes qui m'étaient signalées; le ballon tournait sur lui-même comme une toupie. Le mal que je ressentais tenait à ce que nous nous trouvions dans un nouveau courant d'air. Le ballon cependant s'était converti en parachute par suite des dispositions qu'avait prises Mme. Graham. Montés tous deux sur les deux côtés de la nacelle, nous tenions les cordes qui suspendaient la nacelle après le ballon, et bien que la descente fut rapide, en regardant la terre, je ne distinguais encore aucun objet. Tout à coup je sentis la nacelle toucher brusquement la terre, et le ballon qui avait également touché, se relever et nous entraîner à une assez grande distance. Tout cela s'était fait si vite, que jeté sans m'en apercevoir hors de la nacelle, à une hauteur de dix huit pieds environ, tête la première, j'eus le bonheur en étendant les bras de tomber à terre sans me blesser.

« A peine relevé, j'aperçus Mme. Graham précipitée d'une plus grande hauteur par le contre-coup, et qui restait à terre sans mouvement. Je craignais qu'elle n'eût été tuée; j'aidai à la relever avec le fermier Moore sur la propriété duquel nous étions tombés. M. Baclow, chirurgien habile, mandé sur-le-champ, ne désespère pas de ses jours, bien que la poitrine et l'abdomen aient éprouvé de graves lésions. Je suis encore à son chevet : depuis une demi-heure seulement

déric Soulié, qui fait des pièces? — En personne. — Dis donc, tu lui demanderas des billets de spectacle. — Et tu vas faire l'omelette. — Avec quoi? Rose a brûlé ce matin le restant de bois. — Eh bien emprunte un fagot chez L... — Par exemple, j'aimerais mieux ne pas dîner que...

A ce moment la voix de Mme. Fabrice baissa, et mon attention fut détournée par un joli enfant de quatre ou cinq ans, qui entra dans la cuisine où j'étais. — Qu'est-ce que tu fais là, monsieur? me dit-il. — Mon bon ami, j'attends votre papa. — Qui ça, mon papa? — Monsieur Fabrice — Ah! maman! maman, s'écria l'enfant en fuyant dans la chambre où étaient Fabrice et sa femme, ah! maman! maman! est-il bête ce monsieur! il dit que Fabrice est mon papa.

Je serais mort sur place plutôt que d'avoir une mauvaise idée sur mon ami; je devinai qu'il avait épousé une veuve. Cependant Fabrice reparut. — Pardon, me dit-il, mais ma femme s'habille. En attendant qu'elle soit prête, allons faire un tour de jardin.

J'acceptai, en sortant de la cuisine je me heurtai à un monsieur qui entrainait. Hé! c'est Grignard, s'écria Fabrice.

Un M. Grignard, libraire de ma connaissance, entrainait en effet. A mon aspect il parut singulièrement surpris. Vous venez dîner avec nous, n'est-ce pas, Grignard, reprit Fabrice. Oui, vraiment; et j'ai là quelque chose... C'est bon, c'est bon, je vais donner ça à ma femme, ça aidera le dîner... Hé! hé! chacun son plat; tu vois mon cher, repas d'artistes. — Je vous prévins, mon cher Fabrice, dit Grignard, que votre beau-frère va arriver avec sa femme; Laussais m'a dit aussi qu'il serait ici à sept heures; Bellot et Dejaner viendront chacun de son côté. — Charmant... charmant... Ils apportent toujours une surprise, ça aidera le dîner. Il s'échappa en criant: — Lilitte, Lilitte, c'est M. Grignard.

Je demeurai avec le libraire qui semblait encore plus embarrassé que moi. — Vous connaissez Fabrice? me dit-il. — C'est un camarade de collège. — Est-ce que vous avez des affaires avec lui? Aucune. — Je vous en fais mon compliment.

Le ton profondément affecté dont Grignard me fit compliment me fit

elle a recouvré l'usage de ses sens. Veuillez prévenir M. Graham de ce malheur, avec tous les ménagemens possibles, si déjà la rumeur publique ne l'en a instruit. Le ballon, avec mon manteau, mon télescope, etc., est je ne sais où. Je l'ai vu s'enlever à une hauteur prodigieuse après la chute de Mme. Graham.

Recevez, etc., Signé DUC DE BRUNSWICK.

M. Graham, dans la consternation profonde où l'a jeté cet événement, s'est transporté auprès de sa femme, qu'il ne quitte pas. Cette dame était malheureusement enceinte.

Voici la déclaration de M. Graham : « Le ballon est descendu sur la ferme de M. Amor, près de Brentwood, dans Essex. Le vent était vif. Le duc de Brunswick a sauté hors de la nacelle sans se blesser. L'allègement produit par cette circonstance a fait monter rapidement le ballon. Le croc de fer que M. de Graham croyait solide, s'est détaché du ballon-pont : c'est ce qui a amené sa chute. Il faut attribuer cet accident à la sollicitude de Mme. Graham pour le duc : redoutant que le croc de fer quelle regardait ne blessât le duc, elle n'a pas fait une attention suffisante à la manœuvre. Heureusement, il n'y a aucune fracture, et tout fait espérer une prompte convalescence.

« Le public, en s'inscrivant chez M. Graham, a manifesté toute sa sollicitude pour l'état de la célèbre aéronaute.

#### BELGIQUE.

Bruxelles, 29 août (trois heures). — Bourse extrêmement faible et presque sans affaires. L'actif tenu à 29 5/8 cours après être tombé à 29 3/8. On ne donne point de nouvelles sinistres, mais baisse de Londres.

Point de variation après la cote Ardoin 29 5/8 cours.

Anvers (2 heures). — Ardoin 29 1/2 argent depuis l'ouverture.

Amsterdam, 28 août. (Société des effets). — Dette active 2 1/2 p. c. 55 1/2 7/16 3/8 à 7/16, Ardoin pièces de 85 liv. 30 1/2 7/16 3/8.

Londres, 27 août (quatre heures). — Consolidés comptant 91, au 13 octobre 91 1/8, hollandais 2 1/2 p. c. 55 5/8, 5 p. c. 104; espagnols active au comptant 30, passive 9 3/4, différée 13 1/4, portugais 5 p. c. 70, 3 p. c. 43 1/2.

Paris, 27 août. — Aux premiers bruits de l'organisation du ministère, la cote avait, dans les opérations hors-bourse, essayé d'imprimer au 8 pour cent un mouvement en baisse; mais elle a dû reconnaître qu'elle avait à faire à trop forte partie; et après la déclaration expresse de démission des ministres, elle s'est tenue plus rapprochée du cours du parquet. Le moment en effet n'est pas venu. Si la retraite des ministres a été accueillie par de la hausse, la reconstitution du ministère sera probablement accueillie par de la hausse encore, et elle devra l'augmenter par ce qu'il pourra y avoir de découvert. Au reste, le champ de bataille est fort étroit: 40 c. au plus ont jusqu'à ce moment mesuré la dissidence.

Il ne serait cependant pas tout à fait déraisonnable de croire encore, avec quelques journaux de l'opposition, à la possibilité de l'intervention en Espagne. Le maintien des cours des valeurs espagnoles témoignerait assez de l'étendue de cette croyance; mais si elle a lieu, basée sur de nouveaux principes, elle pourra n'avoir pas une influence défavorable sur nos fonds.

La bourse de ce jour a été dans un calme plat; les cours ne se sont que maintenus. 79 95 est coté, mais il y a eu si peu de ventes à ce prix qu'il était resté en doute jusqu'à la cote.

On annonce qu'à la date du 21, Madrid était tranquille. — Le portefeuille avait été offert à Mendizabal dont on ignore la détermination.

Le conseil communal de la ville de Bruxelles a été installé hier. Les échevins et les conseillers ont prêté serment entre les mains de M. le bourgmestre, M. Rouppé, bourgmestre, et M. Van Volxem, échevin, ont prononcé des discours.

— On assure que du 10 au 15 de ce mois le corps d'artillerie de la garde civique de Bruxelles se rendra au polygone de Braschaet pour y faire l'exercice à feu.

— Trois affûts de canon long, de bronze, ont été expédiés de Tournay pour Menin à l'effet de compléter l'armement de cette place.

— Il est certain, ainsi qu'on l'a annoncé il y a quelques jours, que la Société belge de librairie, imprimerie et papeterie se constitue en commandite, et que sous peu de jours une souscription sera ouverte à la Banque de Belgique pour la répartition d'un certain nombre d'actions mises à la disposition du public. On rapporte inexactement que la société serait sous la raison sociale Hauman et C<sup>e</sup>, la Société sera gérée par deux directeurs gérants, associés solidaires et en noms. M. A. Hauman, négociant, et M. H. Cattoir, propriétaire, ancien directeur de la Société générale. La raison sociale est Hauman, Cattoir et C<sup>e</sup>.

pour ses échéances; il reprit après un moment de silence : — Quant à moi, je viens chez Fabrice parce que ça m'a procuré la connaissance de L...; et comme je sais qu'il achève deux volumes en ce moment, je viens souvent pour tâcher d'avoir la préférence. — L... est donc lié avec Fabrice? — Comme on se lie à la campagne; la femme de Fabrice est jolie comme un ange, et sa sœur ne l'est pas moins.

En parlant ainsi, nous marchions dans un immense enclos semé de trois ou quatre maisonnettes; au détour d'une allée nous rencontrons un monsieur et une dame; le monsieur coiffé d'un bonnet fourré, ayant une barbe rouge, un collier d'immenses monstaches rousses, des yeux fauves, et une cinquantaine d'années. La dame était jeune, longue, laide, sans corset, elle portait une robe de soie grasseuse et des souliers de satin noir en pantouffles. Du plus loin qu'il nous aperçut le monsieur se détacha et s'écria : — Eh! bonjour M. Grignard. — Monsieur le comte j'ai bien l'honneur. Voulez-vous me permettre de vous présenter à M. Frédéric Soulié, un de nos écrivains les plus... — Les plus patriotes, j'espère, j'aime qu'on aime sa patrie, je suis Polonais, et tant que ce cœur battra, la Pologne sera ma première pensée. — Et moi, mon ange? répondit amoureusement la grande femme à la robe de soie. — Vous, toujours, mes amours, répondit le comte Trouski en hochant gracieusement. — Oh my love! reprend la comtesse, et elle dépose un doux baiser sur le front de son époux en s'appuyant sur son bras.

Qu'on me pardonne, mais je fus ému. Il y a des noms qu'on ne prononce pas impunément devant moi. La Pologne est un de ces noms, et pour rien au monde je n'aurais voulu trouver un ridicule au comte et à la comtesse Trouski. Je contemplais ce groupe amoureux formé par le génie de l'indépendance nationale, lorsque Fabrice et sa femme parurent. Mon ami me présenta à sa femme; elle était véritablement jolie; quelque chose d'impertinent et de langoureux à la fois, le nez retroussé et les yeux humides, la bouche rose et fraîche d'un enfant. Elle s'avança vers la comtesse Trouski, et elles s'embrassèrent. Madame Fabrice me prit par la main et me mena

#### LIÈGE, LE 30 AOUT.

##### BULLETIN.

Comme nous l'avons dit hier, l'installation du nouveau conseil communal avait attiré l'attention publique, et un grand nombre de citoyens se pressaient samedi dernier dans les salles de l'hôtel de ville. Chacun se demandait, avec curiosité, quelle serait la physionomie de la nouvelle assemblée, s'il ne naîtrait point, dès sa première séance, quelque incident de nature à révéler l'esprit qui l'animerait; si rien dès le début, n'annoncerait une division systématique, et dans ce cas, quel rôle adopteraient les divers membres du conseil? qui serait de l'opposition? qui serait de la majorité ou de la minorité? On savait aussi que M. Jamme devait prendre la parole et parler de l'ancienne régence. Enfin le bruit s'était répandu que des démarches avaient été faites auprès de deux honorables membres, pour les engager à refuser les fonctions d'échevins, et le résultat de ces démarches était, quoiqu'on en ait dit, encore incertain pour beaucoup de personnes. — Comme on devait s'y attendre, la curiosité publique a pu se satisfaire sur plusieurs points; mais d'autres laissent encore carrière aux conjectures.

Le nouveau conseil nous a paru prêter une attention grave et soutenue au discours prononcé par M. Jamme, et nous avons encore eu l'occasion de le dire, l'honorable bourgmestre nous a paru exprimer des opinions qui trouvaient de la sympathie dans l'assemblée. Aussi, pour notre compte, nous n'hésitons point à la croire animée du vif désir de bien faire, de se renfermer dans le cercle de ses attributions, c'est-à-dire dans les soins qui peuvent seuls assurer la prospérité des intérêts de la commune. Sans aucun doute, le pouvoir central rencontrera, dans le conseil municipal de Liège, un corps jaloux de la conservation de ses droits, trop susceptible, peut-être même, à l'endroit de ses privilèges, mais il est naturel qu'il en soit ainsi, à la suite d'une révolution faite au nom des idées constitutionnelles, et le pouvoir doit en prendre son parti. Toutefois nous croyons aussi, que le conseil respectera également les droits du pouvoir central. C'est la seule opinion que nous avons déjà plusieurs fois exprimée, et le discours si remarquable de M. Jamme, est venu donner une force nouvelle à nos convictions.

Au nombre des faits qui nous semblent annoncer les propositions de l'assemblée vers le respect de la légalité et des convenances, nous pourrions citer la démission donnée par M. Tilman de ses fonctions de membre du bureau de bienfaisance. On a vu dans notre compte rendu de la séance du 27, que ce conseiller a cru ses anciennes fonctions incompatibles avec celles qu'il tient aujourd'hui de la confiance de ses concitoyens. Cette incompatibilité n'est cependant écrite nulle part, ainsi le scrupule de l'honorable membre n'annonce point certes un homme disposé à méconnaître jamais les intentions formelles du législateur.

Nous rappellerons encore avec plaisir quelques paroles de M. Forgeur, à l'occasion de l'arrêté du ministre de l'intérieur, qui fixe définitivement la direction du chemin de fer. Notre honorable bourgmestre qui pense, comme un grand nombre de ses concitoyens, que les intérêts de la ville de Liège exigent que la route nouvelle prit la direction de Grivegnée, s'était exprimé à ce sujet avec quelque vivacité, vivacité d'ailleurs fort naturelle et que nous concevons très bien. M. Forgeur, qu'on n'accusera point sans doute de ministériologie, s'est levé pour appuyer la proposition de M. Closset, et il a fait entendre des paroles de modération, et d'une convenance parfaite. M. Jamme s'est aussitôt empressé d'expliquer sa pensée, son but n'avait point été d'attaquer les intentions, la bonne foi du ministre, mais d'exprimer l'opinion que la religion de ce dernier avait été surprise dans la conduite de cette affaire, et ses paroles tombaient sur ceux qui avaient aidé à tromper M. le ministre de l'intérieur. Nous le réjouissons, la nature et le ton des observations qui ont été échangées dans cette courte discussion, ont pleinement satisfait ceux qui espèrent voir régner désormais une bonne harmonie entre les pouvoirs de l'état, et qui fondent sur cet accord l'espérance de voir se développer rapidement notre prospérité communale.

Un attentat vient d'être commis contre M. le curé de la Neuville, en Condroz.

On était venu l'appeler pour administrer les secours reli-

gionnaires. — Je vous présente un ami de la maison. — M. Grignard nous a fait déjà connaître monsieur, Mme. Fabrice fit une horrible grimace, et s'étant rapprochée de Grignard, elle lui dit d'une voix indéchiffrable : — Vous êtes toujours le même, vieille bête; vous vous faites honneur de nos amis. Fabrice vous le revaudra.

Grignard me parut confondu. La belle Lilitte continua : — Courez jusqu'à la maison; Rose vient de rentrer, ces messieurs vont arriver, vous aiderez Rose à mettre le couvert. Grignard obéit, et notre groupe s'accrut de M. et Mme. Flanop. Mme. Flanop était encore plus jolie que sa sœur. Les deux nouveaux venus furent bientôt suivis des autres convives de Fabrice, et le dîner nous fut annoncé par la voix de Rose, qui hurla de la croisée de sa cuisine : venez donc, ça va refroidir. — Et que ferons-nous après le dîner? dit Mme. Flanop d'une voix mourante : n'allons-nous pas passer la soirée chez M. L...? — Du tout, du tout, reprit Mme. Fabrice; nous irons chez le comte Trouski. C'est régulant, dit Mme. Flanop d'une voix aigre. — Tu ne sais pas, petite sœur, reprit Fabrice tout bas, il y a de la brouille avec L... — Tiens, pourquoi ça? — A cause d'un quarteron de fagots que le domestique de M. L... a reproché à Rose à qui il les a prêtés. — Quelle bassesse! C'est pas son cousin Adolphe qui aurait fait ça? — Tu l'aimas donc? — Pas encore, mais ça me flait; il m'a promis de m'apporter aujourd'hui une romance qu'il a faite pour moi; et si nous n'y allons pas, je n'aurai pas ma romance. — Laisse donc tranquille, il viendra chez le comte Trouski.

Pendant ce temps, nous retournions chez Fabrice; nous étions huit, et chacun ayant apporté quelque chose, je me laissai aller à croire que nous aurions un dîner sortable. Au moment où nous passions à la porte de la salle à manger, Mme. Fabrice dit à Rose : — Avez-vous tout mis sur la table? — Oui, tout. — C'est bien.

Le jour baissait, et dans l'obscurité j'aperçus un service fort majestueux : cinq ou six plats pour le moins. Je m'ouvrais de faire, et Dieu sait ce que je n'aurais point pardonné à la société où je me trouvais en faveur d'un bon dîner. Mais rien ne peut rendre l'épouvante et le serrement d'estomac qui me prit quand, à la lueur d'une bou-



gieux à l'un de ses paroissiens, moribond. Il s'acheminait vers la maison désignée, portant le viatique et accompagné de son frère. Il était alors onze heures du soir.

Dans un chemin creux, à proximité d'un objet informe, apparut tout-à-coup quelqu'un que le curé ne put bien distinguer; presqu'au même instant il fut couché en joue, et se sentit frappé. Ses vêtements furent percés de dragées, et lui-même en fut atteint aux mains et à la tête. Cela ne l'empêcha pas de continuer sa route et de remplir son ministère sacré avec le courage qu'inspire l'accomplissement d'un pieux devoir. Il était, en arrivant, tout ensanglanté; l'explosion avait été entendue des habitations voisines du village.

Il paraît que des menaces avaient été précédemment proférées contre lui.

L'autorité locale a fait preuve en cette circonstance, dit-on, d'une bien inconcevable négligence. Croirait-on qu'elle n'a ni dressé procès-verbal, ni procédé à aucune investigation, ni donné même avis à l'autorité judiciaire, quoiqu'elle eut reçu connaissance de cet odieux guet-apens. Ce ne fut que plusieurs jours après que M. le procureur du roi en fut indirectement informé. Ce magistrat s'est empressé de se rendre sur les lieux avec M. le juge d'instruction. On craint que leurs recherches ne soient tardives, et qu'on n'ait eu le temps de faire disparaître les traces qui pourraient conduire à la découverte du coupable.

Si l'inaction des administrateurs communaux est vraie, comme on l'annonce, ils méritent bien mal leur devoir, et ils méritent un blâme sévère qu'il est permis d'exprimer hautement.

La distribution des prix aux élèves de l'école primaire dirigée par M. Stapper a eu lieu hier devant un public nombreux à la salle de la Société d'émulation MM. Jammé et Scronx témoignaient par leur présence de l'intérêt que porte notre magistrature communale à tous les établissements particuliers qui rivalisent de zèle avec ceux qu'elle soutient des deniers de la commune; d'ailleurs nos écoles pour le premier degré d'instruction sont gratuites et ne s'adressent qu'aux classes pauvres de la société. MM. Arnold, inspecteur de l'université, et Fleury Duray, commandant de place par intérim représentaient la haute administration.

M. Stapper a prononcé un discours que la voix faible du directur ne nous a pas permis d'entendre. La distribution des prix a suivi immédiatement; par la multitude des récompenses qui ont été accordées, nous sommes autorisés à croire qu'il ne donne pas des prix de supériorité pour chaque branche de l'enseignement, mais qu'il distribue des livres à tous les élèves qui obtiennent pendant le cours de l'année un nombre déterminé de cartes résultant de leur bonne conduite et de leur application.

Des certificats ont été ensuite distribués aux élèves quittant l'institution, et le jeune Dechêne qui est de ce nombre a prononcé quelques mots de gratitude envers M. Stapper et de regrets envers ses amis.

Cet établissement contient 400 élèves; appartenant aux deux sexes; leurs travaux à la main et leurs cartes géographiques attirent l'attention des nombreux spectateurs.

La distribution du prix aux écoles de filles qui devait avoir lieu mercredi est remise à jeudi à 3 heures de l'après-dîner.

ECOLE MOYENNE DE LA VILLE DE HUY.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

La distribution solennelle des prix aux élèves de l'école moyenne de la ville de Huy a eu lieu le jeudi 25 de ce mois, dans l'oratoire de l'établissement qui avait été disposé à cet effet, en présence du conseil municipal présidé par M. le bourgmestre, M. le commissaire du district et plusieurs autres fonctionnaires civils et militaires. Un concours nombreux de spectateurs, amis de la jeunesse et de l'instruction, s'étaient empressés de se rendre à cette intéressante cérémonie.

Le directeur de l'école, M. Toussaint, a ouvert la séance par un discours sur l'importance de l'instruction moyenne et sur les branches de connaissances qu'elle doit nécessairement embrasser aujourd'hui pour répondre aux véritables besoins de la société actuelle.

Il a ensuite proclamé, au milieu des applaudissements de l'assemblée, les noms des jeunes vainqueurs qui sont venus successivement recevoir des mains de M. le bourgmestre, les prix et les couronnes qu'ils avaient remportés.

Langue latine. — 1re division.

1er. prix, Ferdinand Moreaux, de Huy. — 2me. prix, Oscar Hubin, de Huy.

gie posée sur la table, je reconnus le dîner. Il y avait trois pâtés et cinq melons; un melon au milieu, un melon à chaque coin, un pâté à chaque bout et devant M. Fabrice, un pâté en regard avec des radis. Tout le monde paraissait aussi stupéfait que moi, lorsque Fabrice s'adressant à chaque convive, s'écria: — Qu'est-ce que vous avez donc apporté, vous? — J'ai apporté un melon. — Et vous? — Un melon. — Et vous? — Un melon et un pâté. — Et vous? — Un pâté et un melon.

Je me serais trouvé mal si le rire convulsif qui s'empara de Fabrice ne m'eût pas soutenu par l'indignation qu'il m'inspira. — Sublime! ravissant! s'écria-t-il, parfait! charmant! dîner d'artistes, pur dîner d'artistes. Puis s'approchant de moi, il ajouta: — Tu dois être content n'est-ce pas, mon ros artiste? voilà le plaisir de la vie.

Je fis une si terrible moue, que Mme. Fabrice se mit à dire: — Allons, mettons-nous à table et dînons.

Blasphème! dîner avec cinq melons et trois pâtés. On les ouvrit tous les trois; tous les trois étaient au jambon.

Je profite de cette occasion pour déclarer que je me crois autorisé, sans manquer aux règles de la convenance, à me retirer de tout déjeuner ou dîner où il y aura un pâté.

Il faut rendre cette justice à Fabrice, le linge ne manquait pas, l'argenterie non plus, mais nous n'avions pas assez de verres. En remarquant que les serviettes n'étaient point pareilles, et que l'argenterie portait toute espèce de chiffres, je compris qu'on ne prêtait pas sur consignation de verres, et je me résignai à boire d'excellent vin de Sauterne dans une tasse de porcelaine sans anse. — Comment le trouvez-vous? dit Fabrice à son beau-frère. — Très-bien. — C'est du 1825, de la consignation Lourtin.

Voilà les mauvaises pensées que peut inspirer la soif: je fus sur le point de bénir le système consignataire. — Si tu veux, me dit Fabrice, je t'en recréderai. — Au prix content? Ah! farceur de farceur; l'artiste comprend la chose. Très-bien! c'est charmant!

Cependant Grignard placé au bas bout se hasarda à dire: N'allons nous pas ce soir chez L...? Il m'a invité à dîner pour demain.

2me. division. 1er. prix, Alexis Reckers, de Huy. — 2me. prix, Victor Devaux de Lamalle.

3me. division. — Prix de supériorité. Ignace Frère, de Marneffe, et Hyacinthe Moreaux, de Huy. 1er. prix, Eugène Honlet, de Huy. — 2me. prix, André Fivé, de Seraing.

Langue grecque. — Division inférieure. 1er. prix, Alexis Reckers, déjà nommé. — 2me. prix, Joseph Berleur, de Huy.

Division supérieure. 1er. prix, Hyacinthe Moreaux, déjà nommé. — 2me. prix, Ignace Frère, déjà nommé.

COURS COMMUNS.

1re ANNEE. — Langue française. 1er. prix, Henri Hubin, de Huy. — 2me. prix, Oscar Hubin, déjà nommé.

Calligraphie. 1er. prix, Eugène Werpin, de Vinalmont. — 2me. prix, Adolphe Bastin, de Huy.

Arithmétique. 1er. prix, Henri Hubin, déjà nommé. — 2me. prix, Adolphe Bastin, déjà nommé.

Dessin linéaire. 1er. prix, Emile Vierset, de Huy. — 2me. prix, Hector de Thier, de Huy.

Géographie. 1er. prix, Emile Vierset, déjà nommé. — 2me. prix, Joseph Thomasse, de Huy.

Histoire sainte. 1er. prix, Henri Hubin, déjà nommé. — 2me. prix, Joseph Thomasse, déjà nommé.

PRIX GÉNÉRAL.

2me. ANNEE. — Langue française. 1er. prix, Ferdinand Moreaux, déjà nommé. — 2me. prix, Joseph Sepulcre, de Solière.

Calligraphie. 1er. prix, Joseph Sepulcre, déjà nommé. — 2me. prix, Théophile Havet, de Huy.

Arithmétique. 1er. prix, Lambert Bihet, de Huy. — 2me. prix, Isidore Lecrenier, de Huy.

Dessin linéaire. 1er. prix, Théophile Havet, déjà nommé. — 2me. prix, Alfred Hansotte, de Huy.

Géographie. 1er. prix, Joseph Sepulcre, déjà nommé. — 2me. prix, Emile Sinkel, de Huy.

Histoire profane. 1er. prix, Emile Sinkel, déjà nommé. — 2me. prix, Lambert Bihet, déjà nommé.

Mythologie. 1er. prix, Alfred Toussaint, de Huy. — 2me. prix, Lambert Bihet, déjà nommé.

Histoire sainte. 1er. prix, Emile Sinkel, déjà nommé. — 2me. prix, Lambert Frère, de Wanzoul.

PRIX GÉNÉRAL.

3me. ANNEE. — Langue française. 1er. prix, Joseph Bougnet, de Jemeppe. — 2me. prix, André Fivé, de Seraing.

Arithmétique commerciale. 1er. prix, Joseph Bougnet, déjà nommé. — 2me. prix, Joseph Massart, de Huy.

Tenue des livres. 1er. prix, Joseph Bougnet, déjà nommé. — 2me. prix, Victor Bougnet, de Jemeppe.

Géographie. 1er. prix, Alexis Smal, de Huy. — 2me. prix, Joseph Bougnet, déjà nommé.

Histoire. 1er. prix, Alexis Smal, déjà nommé. — 2me. prix, Joseph Bougnet, déjà nommé.

Mythologie. 1er. prix, Alexis Smal, déjà nommé. — 2me. prix, Joseph Bougnet, déjà nommé.

Algèbre. 1er. prix, Victor Bougnet, déjà nommé. — 2me. prix, Joseph Bougnet, déjà nommé.

Géométrie. 1er. prix, Joseph Bougnet, déjà nommé. — 2me. prix, Victor Bougnet, déjà nommé.

Physique. 1er. prix, Joseph Bougnet, déjà nommé. — 2me. prix, Victor Bougnet, déjà nommé.

Histoire naturelle. 1er. prix, Joseph Massart, déjà nommé. — 2me. prix, Alexis Smal, déjà nommé.

PRIX GÉNÉRAL.

Joseph Bougnet, déjà nommé.

Vous? s'écria madame Fabrice; eh bien! mettez-y les pieds, nous verrons. Je ne te dis que ça, Fabrice. — Qu'est-ce qu'il y a donc? reprit Grignard épouvanté. — Il y a quehier, lorsque son domestique eut fait cette avance à Rose, je rencontrai M. L... dans le parc, et que je lui portai plainte de son domestique. Comprenez-vous qu'il me répondit d'un air impertinent que ça ne le regardait pas? ce regretteur de papier qui fait le dandy! — Imagine-toi, mon cher, me dit Fabrice, qu'il vit comme un banquier; il a un cabriolet, un domestique, une cuisinière; c'est meublé chez lui avec des baffleis, des divans. Rien d'artiste, mon cher, c'est tout à fait rococo. Il y a une batterie de cuisine, des dîners à trois services. Je suis sûr que cet épicier-là n'aurait pas trouvé notre dîner ravissant.

J'aurais réoudu quelques impertinences à Fabrice, si je n'eusse par hasard rencontré le genou de sa femme qui ne le retira pas. J'appuyai; elle résista; et quand nous nous levâmes, elle me dit avec une dignité superbe: Je n'en dirai rien à Fabrice, monsieur, je pardonne à la fougue de votre imagination d'artiste.

Décidément il y avait de quoi en devenir stupide. Heureusement on nous proposa d'aller chez le comte et la comtesse Trouski, et j'espérai y trouver quelqu'un à qui parler. Madame Fabrice s'était emparée du bras de Grignard et lui faisait une scène probablement sur son dîner du lendemain. En arrivant chez le comte Trouski, j'aperçus dans un salon un assez beau jeune homme avec un rouleau de musique; M. Flanon pâlit à son aspect et dit à sa femme: — Camille, si tu parles ce soir à ce M. Adolphe, je fais une scène! Madame Flanon regarda son époux avec un superbe mépris. — Dieu! que tu es ca, itaine de la garde nationale, mon cher.

Flanon se mordit les lèvres, et l'on peut place. M. Adolphe, qui avait sans doute ses raisons, s'écria tout-à-coup: — Est-ce que Mme. Fabrice ne nous chantera pas quelque chose? — C'est vrai dit mon ami, chante un peu. Il se pencha vers moi, et me dit en se renversant: — Tu vas entendre, mon cher, quelle voix! voix d'artiste, mon cher, talent d'Opéra, la Falcon de Villebousin! Eh bien, madame, disje à Mme. Fabrice, serez-vous inflexible? — Pas plus

4me. ANNEE. — Prix de supériorité dans toutes les branches: Victor Thyron, de Liège.

Langue française. (Rhétorique.) 1er. prix, Ignace Frère, déjà nommé. — 2me. prix, Hyacinthe Moreaux, déjà nommé.

Géographie. 1er. prix, Ignace Frère, déjà nommé. — 2me. prix, Hyacinthe Moreaux, déjà nommé.

Histoire. 1er. prix, Hyacinthe Moreaux, déjà nommé. — 2me. prix, Ignace Frère, déjà nommé.

Algèbre. 1er. prix, Ignace Frère, déjà nommé. — 2me. prix, Alexis Reckers, déjà nommé.

Géométrie. 1er. prix, Ignace Frère, déjà nommé. — 2me. prix, Alexis Reckers, déjà nommé.

Physique. 1er. prix, Ignace Frère, déjà nommé. — 2me. prix, Hyacinthe Moreaux, déjà nommé.

Chimie. 1er. prix, Hyacinthe Moreaux, déjà nommé. — 2me. prix, Ignace Frère, déjà nommé.

Histoire naturelle. 1er. prix, Ignace Frère, déjà nommé. — 2me. prix, Hyacinthe Moreaux, déjà nommé.

Eléments de mécanique. 1er. prix, Ignace Frère, déjà nommé. — 2me. prix, Hyacinthe Moreaux, déjà nommé.

PRIX GÉNÉRAL.

Ignace Frère, déjà nommé.

CLASSE DE DESSIN.

1re. DIVISION. — Dessin au trait. 1er. prix, Henri Stassart, d'Ahin. — 2me. prix, Alfred Toussaint, déjà nommé.

Tête de proportion. 1er. prix, Paul de Grady de la Neuville. — 2me. prix, Hubert Delhaut, de Huy.

2me. DIVISION. — Dessin au trait. 1er. prix, Ignace Frère, déjà nommé. — 2me. prix, Joseph Sepulcre, déjà nommé.

Paysage. 1er. prix, Frédéric Mathieu, de Venlo. — 2me. prix, Victor de Grady, de la Neuville.

Tête ombrée. 1er. prix, Ignace Frère, déjà nommé. — 2me. prix, Henri Dequebedo de Tournay.

3me. DIVISION. — Dessin au trait. 1er. prix, Alexis Smal, déjà nommé. — 2me. prix, Charles Dufour, de Huy.

Paysage. 1er. prix, Edouard Fivé de Seraing. — 2me. prix, Victor Bougnet, déjà nommé.

Tête ombrée. 1er. prix, Théophile Havet, déjà nommé. — 2me. prix, Joseph Berleur, déjà nommé.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 29 AOUT.

Naisances: 8 garçons, 6 filles.

Décès: 2 garçons, 4 filles, 3 hommes, 4 femmes, savoir: Louis Labeye, âgé de 76 ans, cultivateur, rue au Calvaire, époux d'Oda Paquet. — Servais Hanckenne, âgé de 51 ans, limeur, rue Votem, veuf de Marguerite Vedour. — Hubert Tilman Rouveaux, âgé de 26 ans, chapelier, rue St. Severin, célibataire. — Marie Jeanne Mourau, âgée de 80 ans, sans profession, rue Roture, veuve de Mathieu Renson. — Marie Catherine Demolin, âgée de 78 ans, sans profession, faubourg Vivegnis. — Albertine Josephine baronne de Rosin, âgée de 59 ans, rentière, place St. Paul, épouse de Louis Guillaume baron de Moffarts. — Marie Josephine Mons, âgée de 36 ans, sans profession, rue Neuvicé.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

JEUDI 1er SEPTEMBRE 1836. OUVERTURE.

Première représentation du premier mois d'abonnement.

PREMIERS DEBUTS.

MM. Richelme, et de Mmes St-Ange et Depoix. Rentrées de M. Bouchy et de Mme Stévens:

1re représentation de la reprise du COMTE ORY, grand opéra en 2 actes, musique de Rossini.

Pour faciliter cette représentation et en attendant ses débuts, M. Delanay a bien voulu se charger du rôle de Rainbaut, pour cette fois seulement.

précédé de M. JOYVAL: vaudeville en deux actes de M. Théolon.

M. Hatteman en attendant ses débuts dans l'opéra, remplira le rôle de Jovial.

Le spectacle commencera par l'ouverture du Dieu et la Bayadère, musique d'Aubert.

Les portes et les bureaux seront ouverts à 5 heures.

Le spectacle commencera à 6 heures 1/4.

En attendant, l'ÉCLAIR, opéra nouveau en 3 actes, et le GAMIN DE PARIS, vaudeville en deux actes.

que mon faible talent, me répondit Mme. Fabrice avec un sourire divin.

Dieu seul pourrait expliquer le contraste de ce charmant sourire et du regard adorable qui l'accompagnait avec l'imperturbable aplomb qu'elle venait de me jeter au nez. Mme. Fabrice pria la comtesse Trouski de l'accompagner. Celle-ci tira de ses poches deux mains longues, osseuses et sales, avec lesquelles elle gratta le clavier, en jouant de son côté l'accompagnement de jeune fille aux yeux noirs, tandis que Mme. Fabrice chantait de l'autre. Grignard applaudit. Pauvre Grignard! Je compris que c'était un homme bien près de sa ruine. Le M. Adolphe applaudit aussi pour se faire prier de chanter; mais personnellement n'y pensa ou ne voulut y penser. Je crus voir une vengeance à exercer, et je lui demandai s'il n'avait pas quelque chose à nous dire. Il ne se le fit pas répéter. M. Adolphe était un charmant musicien, qui chanta avec un goût exquis une romance qui s'adressait très-directement à Mme. Flanon. Le mari dévorait sa femme des yeux. Camille n'en tint compte, et s'avancant vers le beau jeune homme, elle lui dit: — Vous nous en donnerez une copie! — Je me permettrai de vous la dédier, si vous le permettez. — Monsieur! dit Flanon en se levant...

Fabrice le tira si rudement par les basques de son habit, qu'il le fit se rasseoir; pendant qu'il lui disait avec son imperturbable aplomb: — Très-artiste ça, mon cher, très-artiste. Mais il me semble... — Très-artiste, pur artiste. Vous êtes décoré, mon cher; vous ne comprenez pas: allez vendre des chapeaux de paille.

Pendant ce temps, on s'était mêlé, et une voix se mit à crier: — C'est ça, jouons aux petits jeux. — Est-ce que tu trouves ça artiste, disje à Fabrice. — Ça, c'est pour les femmes, il faut donner quelque chose à la faiblesse du sexe.

Qui ne connaît les jeux innocents? je jouai; pouvais-je faire autrement? Le vénérable comte Trouski s'était gracieusement prêté à ce caprice; tout se passa comme d'ordinaire, à l'exception de deux mois du comte Trouski; mots que je n'oublierai de ma vie, malgré le profond respect que j'ai pour les comtes polonais. On joutit à



ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE DEFINITIVE.

Le 13 SEPTEMBRE, 10 heures du matin, il sera procédé par le ministère du notaire BERTRAND, et par devant M. le juge de paix des cantons Est et Nord de cette ville en son bureau rue Neuve, Derrière-le-Palais, à la requête des héritiers de M. Ferdinand Ignace Joseph COLSON, à la vente de:

1° UNE MAISON AVEC JARDIN y adossé, située au PÉRY, joignant à M. Frésart et au représentant M. Isbrau, elle est détenue par M. Lecomte.

2° UNE MAISON et dépendances, située à Liège, rue du Clapion n° 463.

S'adresser au dit M. BERTRAND, notaire. 975

ADJUDICATION EN VERTU DE JUGEMENT.

Par le ministère du notaire BERTRAND, et par devant M. le juge de paix des cantons Est et Nord de cette ville, en son bureau rue Neuve, derrière le palais, il sera vendu à l'enchère, le 16 septembre, à 10 heures du matin, à la requête des sieurs JACOB et LOOZE.

1° DEUX MAISONS,

N. 48, avec un jardin de la contenance de 10 ares 90 centiares, situées à ANGLEUR, en lieu dit Fansalle.

2° Et UNE PIÈCE de TERRE sise au même lieu, contenant 8 ares 72 centiares, tenant au chemin qui conduit à Chéné, et à M. Desoer, Piette et Ledent.

Ledit notaire est dépositaire du cahier des charges. 974

AVIS.

On fait savoir que LUNDI 19 SEPTEMBRE 1836, à une heure après midi, en l'étude du notaire PETITHAN, à Marche, on vendra publiquement et irrévocablement:

LA PROPRIÉTÉ

DE JUILE, AU CANTON DE LAROCHE,

Située sur les bords de la rivière navigable de l'Ourte, appartenant à M. le baron de HEUSCH et ses enfants, consistant en MAISON de MAÎTRE, habitation pour un fermier et bâtiments d'exploitation, cour, jardins, prés, vergers, terres labourables, sables, bois et plantations, contenant 84 bonniers métriques.

Les TERRES sont généralement de 1re classe et propres à la culture de betteraves, par sa situation on peut établir sur cette propriété toute usine quelconque et jouir des avantages de la chasse et de la pêche.

Elle sera définitivement adjugée sur la mise à prix de frs. 65,500.

S'adresser, pour obtenir des renseignements, audit notaire PETITHAN, à M. M. LOGÉ, notaire, à Namur, et à M. M. BOURDIN, notaire, à Bruxelles. 978

Des APPRENTIS peuvent se présenter au bureau de cette feuille.

SAMEDI TROIS SEPTEMBRE PROCHAIN IRREVOCABLEMENT

aura lieu à Vienne, sous la garantie du Gouvernement, le tirage au sort de la grande Vente par actions des

SIX PROPRIÉTÉS.

Pour se procurer des Actions Originales au prix connu, on est prié de s'adresser directement à

L'Administration générale de LEOPOLD DEUTZ ET CIE.,

Banquiers à MAYENCE sur l. Rhin.

Aimez-vous ? qu'en faites-vous ? Fabrice faisait les questions, on avait choisi le mot chène, chaîne. Les réponses furent ce qu'elles pourraient être, à l'exception de celle du comte Trouski; il s'agissait de chène ou chaîne à la question comment l'aimez-vous ? il répondit amèrement: — Les Polonais en sont incapables; à la question qu'en faites-vous ? il se leva en s'écriant: — J'en ferai une forteresse pour rendre la liberté à la Pologne.

Chacun admira la noblesse de ces sentimens patriotiques, et M. Flanon qui était près de moi me dit tout bas: — Il ne comprend pas le jeu, mais c'est un homme d'honneur.

La soirée ne pouvait finir ainsi. On parla de danser un galop. — Très bien, très bien, s'écria Flanon; M. Adolphe va toucher du piano, et je vais danser avec ma femme. — Oh! est-il peu artiste! danser avec sa femme! s'écria Fabrice; est-il capitaine de la garde nationale le beau-frère. — En vérité, mon ami a raison, dis je à mon tour, ce n'est pas du tout artiste. — Eh bien! danser avec ma femme, vous — Je ne danse jamais; mais si vous voulez je vais vous jouer ce galop. — Et je m'empare de Mme. Flanon, s'écria M. Adolphe, qui comprit mon intention.

Le capitaine demeura stupéfait, et Fabrice lui rit au nez avec une joie indicible en lui répétant: — Galop artiste, artiste! pur artiste. C'est adorable. Enfoncé le capitaine, vive l'artiste! et le voilà hurlant le galop de Gustave que je jouais tant bien que mal; et s'emparant de son beau frère, le forçant de danser avec lui, et l'emmenant d'un côté tandis que sa femme galoppait de l'autre. Je fis les choses grandement et M. Adolphe eut le temps de dire à Mme Flanon tout ce qu'il avait à lui conter. Quand le galop fut fini, on parla de se retirer. Depuis long-temps cette nécessité m'épouvantait. J'avais en perspective un lit à l'unisson du dîner, je me sentais les reins brisés d'avance. Mon pressentiment ne fut pas trompé. Un matelas par terre, un coussin de canapé recouvert d'une serviette pour oreiller. — Voilà ton lit, me dit Fabrice; artiste, n'est-ce pas? — C'est ce que j'allais te dire. — Je m'en doutais. Je me couchai tout ha-

billé, et au point du jour je me levai pour m'échapper. Je sortis de la maison.

Mais je n'avais pas été le plus matinal; j'aperçus Grignard qui criait dans le jardin en se frottant les mains et en frappant des pieds pour s'échauffer: — Déjà levé! lui dis je. — Quand on ne s'est pas couché, on est bien vite levé, me répondit-il. — Comment cela? — Imaginez-vous qu'il n'y avait plus de matelas. — Ah! bon Dieu, et vous avez passé la nuit dans le jardin? — Hélas! oui, et sans deux cigares que Flanon m'a prêtés pour me réchauffer, je serais mort de froid. — Pourquoi n'avoir pas été demander un lit chez L...? — Ah! bien oui; tenez, j'ai mieux tout vous dire: ce gueux de Fabrice m'a prêté 4,000 francs sur consignation de livres; c'est demain l'échéance. J'étais venu dans l'espérance de renouveler, moyennant une prime de 500 frs. pour trois mois. Sa femme est furieuse contre M. L..., et si je mets les pieds chez lui, il est capable de me poursuivre à outrance. — Comment, vous n'avez pas 4,000 frs.? — Si pardieu! je les ai dans mon portefeuille; mais je comptais les offrir à L... J'aurais eu son roman, et dans trois mois, je gagnais les 4,000 frs. que je dois à Fabrice. — C'est probable.

A ce moment, j'aperçus une ombre blanche se glisser dans les charnelles. — C'est Mme. Flanon, me dit Grignard: elle est exacte, car M. Adolphe lui a dit à cinq heures, et il en est à peine quatre et demie. — Et à quelle heure part la voiture de Longjumeau? — A midi. — Que vais je devenir jusque là? — Est-ce que vous voulez vous en aller? — Certes, j'ai assez de la vie d'artiste de mon ami Fabrice.

En parlant ainsi, nous nous étions approchés du pavillon de L... Quoiqu'il fit à peine jour, il était à la fenêtre fumant un cigare. Dès qu'il nous aperçut, il nous fit signe de l'attendre. Il descendit, et me tendant la main, il me dit en riant: — Voulez vous déjeuner avec moi, mon cher confrère? — C'est de la charité, et j'accepte, m'écriai-je; et en outre, je vous promets de vous faire un article excellent sur votre prochain roman que M. Grignard a eu de vous acheter? —

VENTE PUBLIQUE

BEAU MOBILIER, CHEVAUX ET VOITURE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Les 5 et 6 septembre 1836, à 2 heures précises après midi, le notaire BERTRAND, vendra à l'enchère au comptant, en la maison, située à Liège sur AVROY, n° 621, une quantité de très beaux meubles en bois d'acajou et une partie en bois de Chêne, batterie de cuisine, poêles, bureaux, lits de plumes, duvets de cygne, matelats, glaces, miroirs, belles porcelaines et fayence, cristaux, lampes astrales, candélabres, lustre, pendules, horloges, canapés et chaises à ressorts et autres. Tableaux et belles gravures, au nombre desquelles la scène avant toute lettre, ainsi que la bataille d'Austerlitz, les adieux etc.; une belle et bonne calèche et tout l'attirail, sortant des ateliers de M. van Campenhout de Bruxelles, deux beaux chevaux, fort bien dressés et avantageusement connus; harnais et une quantité d'autres objets.

La calèche, les chevaux, tableaux et gravures ne se vendront que le 2<sup>e</sup> jour de la vente.

Les BATIMENS de FABRIQUE, remises écuries, magasins avec 5851 mètres de jardin faisant partie de la dite maison côté 621 sur Avroy, seront vendus aux enchères publiques en l'étude dudit M. BERTRAND, notaire, le 15 septembre 1836, 10 heures du matin; ils seront d'abord exposés en vente en 3 lots et ensuite en un seul. 973

GRAND HOTEL

A VENDRE PUBLIQUEMENT.

Le Notaire P. C. WIRIX, de résidence à Louvain, exposera en vente publique, au plus offrant, avec bénéfice de Paumée, en chères et à l'extinction de feux, le vaste et BEL HOTEL, nommé l'HOTEL DE COLOGNE, situé à LOUVAIN, avantageusement connu depuis nombre d'années dans toute la Belgique et à l'étranger; il se compose au rez-de-chaussée de beaux Salons, Appartements, grande Salle à manger, Cuisines, Buanderie, État de domestiques, grandes Caves voutées, 38 chambres aux étages, Mansardes et Greniers spacieux; un Quartier séparé pour les maîtres, ayant plusieurs Places au rez-de-chaussée et à l'étage, grandes Cours, Remises, Écuries pour 40 chevaux, surmontées de Greniers, deux sortes d'eau et tout ce qui est propre à un Établissement de ce genre.

Cette Propriété bordée par la Dyle, est, par son étendue et sa situation au centre de la ville sur la grande route de Bruxelles à Liège, propre à toutes espèces de fabriques, usines ou autres établissements de commerce.

MISE A PRIX fr. 35,000.

La Séance pour l'Adjudication préparatoire aura lieu le 2 septembre, et celle pour l'Adjudication définitive le 9 Septembre 1836, respectivement à deux heures de relevée, en la Salle de Ventes par Notaires, sise rue des Augustins, n° 12, à Louvain.

Les amateurs pourront prendre communication du cahier des charges et titres de propriété en l'étude dudit notaire WIRIX, rue de Namur, n. 74, à Louvain.

La propriété sera à voir les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, de dix heures du matin à deux heures de relevée. 943

MONT DE PIÉTÉ

QUAI DE LA BATTE, N° 1112.

JEUDI, VENDREDI et MARDI, 1, 2 et 6 septembre, à 2 heures précises, VENTE des GAGES SURANNÉS, reçus en juin 1835; on commencera par les objets d'or et d'argent le 27 août 1836. 966

VENTE PAR LICITATION

MAISON ET BIENS,

SISE EN LA COMMUNE D'ANS ET GLAIN.

Le jeudi 1er septembre 1836, à dix heures du matin, au bureau de la justice de paix du quartier de l'Ouest, rue Mont St. Martin, à Liège, il sera procédé par le ministère de M. PARMENTIER, notaire, à l'adjudication publique aux enchères:

1° D'UNE MAISON n. 199, avec pièce, étable, grenier et cave, plus 11 perches 83 aunes (2 verges grandes 14 pet.) de jardin potager, adossé à ladite maison, le tout situé en lieu dit Ster, et joignant d'un côté, aux enfans de Martin Bovy, et d'autres à M. Waseige-Novent.

2° D'UN VERGER sis au même lieu, contenant 25 perches 94 aunes, (5 v. g. 19 p.), tenant d'un côté auxdits enfans Bovy et d'autres à M. Hubin, fils.

3° ET D'UNE PIÈCE de JARDIN POTAGER, sise au même lieu, contenant 15 perches 79 aunes (3 verg. gr. 12 p.), joignant d'un côté, à M. Hubin père, et d'autre, aux enfans P. hau.

S'adresser, pour connaître les conditions, audit M. PARMENTIER. 938

BOURSES.

LONDRES, LE 26 AOUT.

Table of exchange rates for London, including 3% consolidated, Bel. em. 1832 C.D., Holl. Dette activ., Portugais, 5 p.c., Id. 3 p.c., Espagne, Cortes., Dillérées, Passives, Russie, Brésil, Emp. 1834.

ANVERS, LE 29 AOUT.

Table of exchange rates for Antwerp, including Anvers, Det. activ., Det. différ., Emp. de 48 mill., Holl. Dette active, Rente remboursab., Autrich. Métalli., Lots de fl. 100., de fl. 250., de fl. 500., Poloc. Lots fl. 300., de fl. 500., Brésil. E. à L. 1824, D. dif. 1834, D. dif. 1834, Dette diff.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations including Amsterdam, Rotterdam, Paris, London, and Brussels.

BRUXELLES, LE 29 AOUT.

Table of exchange rates for Brussels, including Dette active, Emp. R., fin cour., Emp. de 30 mill., Emp. dec. v. 1832, Act. Société Gén., So. de Com. de civ., Ban. de Belgique, So. du c. de S.-O., S. Hauts-Four., Banq. fonc., S. du Cha. Flenu., Wasme-Hornu., Scléssin., Société nationale, Levant de Flenu., Charb. d'Ougrée, Sars-Longchamps, Chemin de fer., Fourn. des Vennes, Chatelineau, St.-Léonard, Verrières Charleroi, Espérance, Dette active, Hol., Synd. d'amort., Lost. r. av. coup., inserip., Métalliques., Naples., Emp. Ard. 1835., D. différée., Id. 1835., Brésil Rotsch., Rome.

VIENNE, LE 20 AOUT.

Métalliques, 104 1/4. — Actions de la banque, 1354 0/0.

MARCHÉ DE LIEGE DU 30 AOUT 1836.

Table of market prices for Liege, including Froment, Phœtolitre, Froment nouveau, Phœtolitre, Seigle, id.

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.

J'en suis désolé pour lui, il est vendu. — Vendu, reprit Grignard, j'en suis ravi; ça fixe mes incertitudes; je paie demain Fabrice, et je dine aujourd'hui avec vous, et vous me donnerez un lit en attendant.

Grignard me laissa avec L... — Ah ça, contez-moi donc, me dit L..., comment vous êtes tombé dans ce coupe-gorge. Je lui avouai tout. L... riait tristement à chaque fois que je lui répétais le mot vie d'artiste de mon ami Fabrice. — Mon cher confrère, me dit-il, après un moment de réflexion, tout cela est un peu votre faute, la mienne et celle de nous tous. — Comment cela? — C'est qu'il y a des fantaisies de l'imagination que nous ne devrions garder que pour nous. Voyez: il prend envie à un homme d'esprit de porter une barbe moyen-âge et de longs cheveux; immédiatement cinq cents manans s'en autorisent pour ne plus se faire la barbe et ne se font point peigner. Un beau jour il vous vient une idée paradoxale sur l'amour, et vous créez une femme qui adore un hutor, et un an après il y a cinquante faquins qui donnent des coups de cravache à leur maîtresse. Il vous arrive dans l'esprit de peindre une vie d'artiste où tout manque excepté la passion, la gaité, la poésie, qui tiennent lieu de tout, et immédiatement des imbéciles, comme Fabrice s'amusent à appeler leur ignoble et misérable existence vie d'artiste.

C'est notre faute, vous dis-je, et au lieu de restreindre cette observation à quelques maigres détails, je pourrais l'étendre à bon nombre de paradoxes que nous avons trouvés simplement singuliers, et qui ont fécondé l'immoralité. Que de propositions que nous avons crues originales ou plaisantes; et qui sont tombées en nobles croyances de la société! que d'idées que nous avons jetées en nous-mêmes, crues fructifiées en mauvaises actions! que de scènes que nous n'avons crues que dramatiques, et qui se sont trouvées coupables; que de folles suppositions de l'esprit que depuis la vie a réalisées! Aujourd'hui vous n'avez vu que le côté plaisant de la question, demain je vous montrerai le côté triste. (La Presse.)